



CLASSIQUES
GARNIER

« Chronique », *Cahiers Tristan L'Hermite*, n° 9, 1987, p. 49-50

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-3994-0.p.0049](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-3994-0.p.0049)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 1987. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

CHRONIQUE

ASSEMBLEE GENERALE DU 13 JUIN 1986. – Elle s'est tenue au Centre d'étude des XVII^e et XVIII^e siècles, sous la présidence du professeur Jacques Morel (17 sociétaires présents, 53 pouvoirs reçus).

Rapport moral. Après que l'assemblée a adopté à l'unanimité le procès-verbal de l'A.G. du 25 juin 1985, le président salue la mémoire de Marcel Arland, décédé au début de l'année, membre d'honneur de notre association. Il dit ensuite sa satisfaction de voir notre société maintenir sa prospérité, grâce à la fidélité de ses membres dont le nombre continue d'osciller entre 130 et 140, grâce à la publication régulière des *Cahiers*, à la publication desquels Rougerie apporte toujours les mêmes soins attentifs ; grâce à l'aide substantielle que nous octroie chaque année le C.N.L. Il annonce la parution prochaine dans la *Pleiade*, du tome II du *Théâtre du XVII^e siècle*, qui contiendra *La Mariane* et *La Mort de Sénèque*, présentées et annotées par Jacques Scherer, et la soutenance, sous peu, à Rennes, d'une thèse de notre confrère Stéphane Bouttet sur la poésie de Tristan.

Rapport financier. Le trésorier Jean Michaud précise qu'à la date de ce jour 127 cotisations ont été encaissées, dont plusieurs généreusement arrondies. Les comptes s'établissent ainsi : Recettes 21 325 F (dont rentrées depuis janvier 7 629) ; Dépenses 9 180 F (dont facture Rougerie 8 738) ; soit en caisse au 13.06.1986 : 12 145 F.

Les deux rapports sont approuvés à l'unanimité.

Conseil d'administration. Les mandats des 9 membres sortants sont renouvelés à l'unanimité, savoir ceux de Mmes M. Bertaud, N. Ferrier ; MM. R. Boudard, H. Gerbaud, J. Lagny, M. Lever, L. Pérouas, R. Rougerie et J. Serroy. – En remplacement de Marcel Arland, il est décidé de proposer à Jean Tortel de siéger au comité d'honneur.

Projets. Le conseil d'administration du 7 mars avait décidé de consacrer un second numéro des *Cahiers* au thème de la mélancolie. Le n° 9 se rapportera cette fois à la poésie et au *Page disgracié*. Autres thèmes envisagés pour plus tard : T. et la société de son temps ; T. et le comique ; T. et les problèmes religieux ; T. et le maniérisme ; T. épistolier ; T. vu d'Italie ; l'image de l'Antiquité chez Tristan.

M. Mauriliéras suggère de tirer une édition bibliophilique, soit de poésies choisies, soit de chapitres du *Page* : condition préalable : réunir 75 souscriptions.

Autre projet : consacrer au 10^e anniversaire de l'association (1989) un numéro spécial des *Cahiers* et, si possible, une manifestation dans la Creuse (Janaillat, Aubusson ou Bourgneuf ?).

“ RECITATIONS ” A LA COMEDIE-FRANÇAISE. – En collaboration avec la Bibliothèque nationale, qui met à cet effet l'auditorium de la galerie Colbert à leur disposition, les Comédiens-français donnent, de janvier à mai 1987, une suite de lectures à une voix de textes du répertoire oubliés ou méconnus. C'est *Le Parasite* de Tristan qui, lu avec beaucoup de brio par Jacques Sereys, a inauguré, le 12 janvier, la série de ces “ Récitations ” consacrée à des comédies et tragédies du XVII^e siècle. Ont été présentées ensuite : *Pyrame et Thisbé* (Claude Winter, 26 janvier), *Le Pédant joué* (Michel Aumont, 9 février), *Mithridate* (François Chaumette, 9 mars) et la *Sophonisbe* de Mairêt (Bérandère Dautun, 16 mars). Une seconde série sera consacrée à des drames et pièces romantiques (Vigny, Dumas, Nerval, Musset).

HONNEUR A JEAN TORTEL. – Les Amis de Tristan se réjouissent pour Jean Tortel – qui a si spontanément accepté de succéder à Marcel Arland au sein de leur comité d'honneur – d'apprendre que le Grand Prix national de poésie vient de couronner l'ensemble de son œuvre. Au total, ce sont près de vingt recueils, échelonnés sur plus d'un demi-siècle, depuis que dans le premier, publié sous les auspices de " La Phalange " de Jean Royère (*Cheveux bleus*, 1931), il faisait de Tristan, après Villon et Ronsard, le dédicataire d'un " ex-voto en forme de quatrain " :

*Tristan, je veux aussi, pour toi dans un murmure
Un quatrain composer,
Car nul ne sut que toi mieux sur les chevelures,
Souffrir et s'apaiser.*

Admirable fidélité de Tortel à ce juvénile coup de cœur : on n'a pas oublié le remarquable numéro des *Cahiers du Sud* (dont il fut l'un des animateurs jusqu'à leur disparition en 1966) consacré au *Préclassicisme français* (1952) et le chapitre de l'*Encyclopédie de la Pléiade* (1958) où il faisait la part belle à la poésie de Tristan ; ni sa présentation du n° 3 de nos *Cahiers* ; ni les pages somptueuses sur " Tristan et la figuration de l'astre " parues dans la revue *Argile* (cf. *C.T.L.H.*, IV, 51). A l'œuvre poétique de J. Tortel s'ajoutent deux romans, des essais, des introductions à d'autres poètes, Scève, Guillevic, Ponge, Toursky, et, plus particulièrement, au *Miracle d'amour* (1628) de Pierre de Marbeuf, tiré de l'oubli par notre ami Maurice Lever (éd. Obsidiane, 1983). En 1984, Jean Tortel est entré à son tour dans la collection Seghers des " Poètes d'aujourd'hui ", présenté par Raymond Jean. N'était-il pas grand temps qu'à quatre-vingts ans passés soit enfin à l'honneur ce discret et fervent serviteur des lettres ? – A.C.

APPEL A MECENE. – La maison de Janaillat et sa monumentale cheminée de granite aux armes des L'Hermite (c.f. *C.T.L.H.*, VI, p. 61) sont mises en vente par leur propriétaire. La municipalité de Janaillat serait fort désireuse de conserver dans le patrimoine communal cette pièce remarquable (largeur 4 m, hauteur 2,50 m, profondeur 1,10 m) et en envisagerait l'acquisition pour la réédifier dans la grande salle de la mairie, ancien presbytère. Mais la modicité des revenus de la commune ne permet pas à celle-ci de supporter seule les frais d'achat et de déplacement ; une éventuelle contribution de notre association ne serait qu'un appoint très insuffisant. On rêve d'une aide des pouvoirs publics, – de la D.R.A.C. de Limoges, par exemple. Quel mécène voudra bien coopérer à cette entreprise de sauvetage ? Promesse lui est faite de graver son nom dans le granite marchois, le vouant ainsi à la reconnaissance des générations futures...

LES FORGES D'ANTOIGNÉ (suite). – Existe-t-il au Mans quelque autre exemplaire de la pièce attribuée à Tristan ? « Aucun des ouvrages et articles répertoriés dans nos fichiers et consacrés à Antoigné ne mentionne cette pièce en vers », nous a répondu M. Robert Chanaud, directeur des services d'archives de la Sarthe, qui, en revanche, nous a envoyé le texte d'une curieuse pièce de 130 vers sur le même sujet, publiée en 1893 par Julien Chapée. L'auteur en serait un « seigneur de Maulny », lieu tout proche des Forges. Sur les 130 vers, une vingtaine au moins sont un plagiat manifeste... Nous en reparlerons – A.C.

ADHESIONS NOUVELLES. – Françoise MOUSSON, 13, avenue Charles-de-Gaulle, 23000 Guéret.